

Québec, 29 octobre 1897

Cher Monsieur Lindsay,

Je vous ai fait deman-
-der, hier, par téléphone, un exem-
-plaire de votre inscription latine,
avec traduction française, pour
M. Lesage. Celui-ci a reçu,
ce matin, la traduction française,
mais c'est surtout au latin
qu'il tenait.

L'abbé Casgrain est allé
jouer chez Cyrille Tessier, et il
lui a dit que son inscription
était empruntée à une inscription écrite
par le pape!... C'est amusant!
M. Lesage prétend que cette ins-

-cription Casgrain ne vaut rien
comme latin, et c'est sans doute
parce qu'il veut établir une comparaison
qu'il tente à unir le texte latin
de votre inscription.

Dans ma réponse (répète) à
l'abbé Casgrain, j'ai lui dis que son
plagiat est mal fait.

Le porteur attendra réponse.

Bien respectueusement à
vous -

Amos Casgrain

Copie de la
réponse
de M. l'abbé Casgrain -

Québec, 78, rue de la Chevrolière
31 octobre, 1897 -

Monsieur Ernest Gagnon -
Québec.

Monsieur,

Il me sera facile
de répondre, et en très peu de
mots, à votre longue épître. C'est
précisément parce que j'ai la plus
grande admiration pour Champlain
que je crois qu'il faut être très
difficile sur le choix d'une
inscription. J'ai répété plusieurs
fois à la séance que si l'on
proposait une inscription latine
qui put soutenir la comparaison

7
Avec celle des monuments voisins
de Montcalm et Wolfe, je l'ac-
-cepterais pour ma part. Mais
celle qu'on a présentée ne souffre
pas selon moi cette comparai-
-son; et j'en ai eu ^{le} soin de consul-
-ter pour cela des personnes
qui savent le latin tout aussi
bien que qui que ce soit du
Comité. Du moment qu'on
n'en présentait pas d'autre,
j'en ai conclu qu'il valait
mieux une simple inscription
en anglais et en français.
Voilà tout. Pourquoi m'a-t-on
traîné malgré moi dans ce
Comité? On pouvait si bien
se passer de moi. Aujourd'hui

on aurait l'inscription

Summo Viro

Samueli Champlaine

Quant à l'autre inscription,
vous n'avez qu'à la rejeter
après examen, si vous ne goû-
tez pas le latin de Léon Bell.

Cela n'aurait pas rendu
meilleure la première.

Veuillez agréer mes salutations

(signé) H. P. Casgrain

"Du moment qu'on n'en fait
-sentait pas d'autre....." Ainsi

M. G. Carignan admet mainte-
-nant que le petit tiers de
l'autre soir n'étant pas une
présentation régulière -

"Si vous ne goûtez pas le
lettre de Léon XIII" est en-
-fermé !

En somme, le pauvre abbé
a l'air bien aplatis. Que sera-ce
lorsqu'il aura lu la lettre pour-
-droite de M. Chapais !

E. G.

31 oct/97

Secteur des archives privées - Ville de Lévis